



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2016

Le dix-sept mai deux mille seize, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de LALBENQUE, sous la présidence de M. Jacques POUGET, Maire.

Etaient présents : Marc ASTRUC, Karine BACH, Magali BOISSET, Stéphane DOLO, Michel DURAND, Marie-Christine LAPEYRE, Josiane LINON, Charles LONJOU, Violette MARCHADIER, Cristel MARTINEZ, Sébastien NODARI, Philippe PARIAT, Daniel PASQUIER, Paul PINSARD, Jean-Luc SEGUY.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : Patricia CHATELIN a donné procuration à Sébastien NODARI.

Etaient absents : Aline JACQUET, Serge LINON.

Monsieur Sébastien NODARI est désigné secrétaire de séance.

Avant d'aborder dans le détail l'ordre du jour, Monsieur le Maire appelle d'éventuelles observations sur le compte-rendu du conseil municipal du 15 Avril 2016, en vue de son approbation.

- Charles LONJOU souhaite que l'on rajoute que lorsqu'il a quitté la séance à l'issue du point 5, il a donné procuration à Sébastien NODARI.
- Daniel PASQUIER souhaite qu'il soit modifié le résultat du vote au point 2 concernant les taux des taxes locales. Un vote avait été considéré et interprété comme NUL et il souhaite que ce soit un CONTRE. Après examen, l'assemblée valide le changement pour un vote CONTRE à 12 votes POUR et 4 votes CONTRE.

Après ces observations, le compte-rendu est validé à l'unanimité par l'assemblée.

### Informations sur les décisions prises depuis la dernière séance :

**2016-8** : Décision du 23/04/2016 : Achat de panneaux lumineux à l'entreprise ACE domiciliée à Béziers suite à la réception de 3 devis. Montant des 2 panneaux (Mercadiol et place de la bascule) : 13 980 € HT soit 16 776 € TTC.

**2016-9** : Décision du 29/04/2016 : Devis validé pour la mise en place de la climatisation au sein des locaux professionnels de la gendarmerie, à raison d'un montant de 11 021.64 € HT soit 13 225.97 € TTC à l'entreprise HAKA ENERGY basée à Moulens (47), suite à 3 devis en concurrence.

**2016-10** : Décision du 29/04/2016 : Tarifs 2016 pour la piscine municipale, détail ci-après :

TARIF BAIGNADE POUR LES RESIDENTS DE LA CCPLL		
Détail	Enfants ( <i>gratuit pour les moins de 5 ans</i> )	Adultes ( <i>à partir de 18 ans</i> )
Tarif Matin	1.20 €	2.20 €
Tarif Après-Midi	2.50 €	3.50 €
Tarif Soir	1.60 €	2.60 €

Carte 10 entrées après-midi	22.00 €	32.00 €
-----------------------------	---------	---------

TARIF BAIGNADE POUR LES HORS RESIDENTS DE LA CCPLL		
Détail	Enfants ( <i>gratuit pour les moins de 5 ans</i> )	Adultes ( <i>à partir de 18 ans</i> )
Tarif Matin	2.50 €	3.50 €
Tarif Après-Midi	3.50 €	4.50 €
Tarif Soir	2.80 €	3.80 €
Carte 10 entrées	30.00 €	40.00 €

*\*CCPLL : sont les communes de la communauté de communes de Lalbenque-Limogne : Aujols, Bach, Beauregard, Belfort du Quercy, Belmont Ste Foi, Berganty, Cenevières, Concots, Crégols, Cremps, Escamps, Esclauzels, Flaujac-Poujols, Laburgade, Lalbenque, Limogne en Quercy, Lugagnac, Montdoumerc, Saillac, Saint-Martin Labouval, Vaylats, Varaire, Vidaillac.  
 Pour bénéficier des tarifs réduits : produire un justificatif de domicile lors de l'inscription.*

COURS : LECONS DE NATATION ENFANT / ADULTE	
1 séance de natation (45 mn)	13 €
Forfait 10 séances	120 €

COURS : AQUAGYM ADULTE	
1 séance d'aquagym (1 h)	6 €
Forfait 10 séances	55 €
Forfait 20 séances	110 €

ACTIVITES JEUNES (de 7 à 15 ans)	
Forfait période	20 €

COURS : RENFORCEMENT MUSCULAIRE	
1 séance (1 h)	7 €
Forfait saison	50 €

Autres tarifs : autres services	
PERIODE SCOLAIRE	
Groupe scolaire : écoles du territoire de la CCPLL + 3 RPI* limitrophes	gratuit
Groupe scolaire : écoles <b>hors</b> territoire de la CCPLL et des 3 RPI limitrophes	2 €/l'entrée ou 20 €/le groupe de 10 enfants
Groupe scolaire : collège, lycée du territoire de la CCPLL	2 €/l'entrée ou 20 €/le groupe de 10 enfants
Groupe scolaire : collège, lycée hors territoire de la CCPLL	2.20 €/l'entrée ou 22 € le groupe de 10 enfants
PERIODE : VACANCES SCOLAIRES	
Centre de loisirs, colonies, établissements : implantés sur le territoire de la CCPLL	2 €/l'entrée ou 20 €/le groupe de 10 personnes
Centre de loisirs, colonies, établissements : implantés hors du territoire de la CCPLL	2.20 €/l'entrée ou 22 € le groupe de 10 personnes

**2016-11** : Décision du 2/05/2016 : logement T4 attribué à Monsieur Damien FRAYSSE et Mme GRANDJEAN Claire pour un loyer de 348.97 € à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016.

**2016-12** : Décision du 10/05/2016 : Caution remboursée à Mme LACROIX Marie, T3 à la résidence les Marronniers à compter du 12/05/2016.

**Pour information** : déclaration d'intention d'aliéner une bande de terrain de 417 m<sup>2</sup> section AM parcelle 328 appartenant à Mme ROUELLES Anne –Marie pour les consorts GISBERT Jean-Bernard.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1- Intercommunalité : transfert du versement de la contribution obligatoire communale au SDIS en compétence facultative de la communauté de communes et approbation de l'option pour la répartition dérogatoire « libre » du FPIC.**

La Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne nous a adressé un projet de délibération dans le cadre de la proposition de transfert du versement de la contribution obligatoire communale au SDIS en compétence facultative et approbation de l'option pour la répartition dérogatoire « libre » du FPIC (fonds de péréquation des Ressources Intercommunales et Communales).

**Après le détail de Monsieur le Maire et les diverses observations, la proposition de délibération est votée à l'unanimité.**

### **2 – Projet achat de sculptures : appel au Mécénat pour compléter le financement**

Suite au projet d'achat de sculptures, dont le plan de financement a été dressé en séance du 24/07/2015, les aides obtenues sont les suivantes :

Aide du Ministère de l'Intérieur : 5 000 €

Aide de la Région au titre du FRI : 8 700 €

Soit un total de 13 700 €.

A ce stade, nous avons sollicité les services fiscaux sur les conseils du Comptable public pour savoir si notre projet serait éligible au Mécénat.

Après examen de notre dossier, nous avons reçu un avis favorable et approuvé également par le Comptable Public.

Avec l'ouverture au mécénat, nous attendons les compléments financiers, pour pouvoir réaliser le projet d'achat de sculptures, pour un projet d'intérêt général.

Je vous propose de valider :

- l'ouverture au Mécénat pour cette opération définie ci-dessus,
- la réponse du pôle de gestion fiscale de la DGFIP,
- les modalités et formalités administratives en respectant la réglementation en vigueur.

**L'assemblée valide à l'unanimité cet élément de l'ordre du jour.**

### **3 – Constitution du Jury d'Assises pour 2017**

Comme chaque année, chaque collectivité doit participer à un tirage au sort dans la liste électorale pour constituer la liste du jury d'assises.

La commune de LALBENQUE doit tirer au sort 6 noms, ces noms sont communiqués directement au Tribunal de Grande Instance de Cahors, sur les 6 il y aura au final 2 jurés.

Les consignes lors du tirage au sort sont les suivantes :

Tirage au sort des jurés d'assises : 6 noms sont à tirer au sort.

**Conditions à rappeler** : avoir atteint l'âge de 23 ans au 01/01/2016 (1992)

Etre domicilié dans le département du Lot.

**La liste est la suivante :**

**Laurent TEYSSIERES,  
Sébastien BOISSET,  
Pascale MARTY,  
Norbert BRUGIDOU,  
Lucile BASTIDE,  
Corinne BORREL**

**Ces personnes vont être contactées prochainement par le service administratif de la mairie.**

#### **4 - Questions diverses**

- La CAF : propose une convention pour CAFPRO pour la continuité de l'accès au service afin de vérifier les quotients familiaux pour la facturation cantine. Il s'agit d'une habilitation qui est accordé à deux agents de la collectivité à compter du 01/01/2016 jusqu'au 31/12/2017.  
Accord à l'unanimité.
- Info : rappel, transmis par mail, réunion d'information aux élus de l'arrondissement de Cahors : Le Jeudi 9 juin 2016 à 17h30, plusieurs points seront traités de 17h30 à 19 h.
- Mme la Préfète nous a adressé une circulaire pour la Commémoration du centenaire de la bataille de Verdun, le Dimanche 29 mai 2016,
- Information de l'association « les Valparès » pour fêter les 10 ans du Club, le Samedi 28 mai 2016 à 19 h. 12 €/adulte, 5 €/enfant.
- Cantine – ALSH : lancement d'une étude pour modifier le fonctionnement de la facturation de la cantine et de l'ALSH, avec la création d'une régie directe avec l'installation de bornes interactives. Prochaine visite d'une commune déjà équipée.
- Sébastien NODARI : aborde le sujet des problèmes de nuisances de la discothèque « le Diamant Noir », il souhaite être informé de l'avancement du dossier.
- Paul PINSARD informe l'assemblée que le 12/05/2016 a eu lieu une réunion entre Mme LAPEZE Isabelle du Conseil Départemental et des éleveurs pour faire un point sur le partenariat concernant la gestion des espaces embroussaillés de Cournesses. Il propose une autre rencontre le 2/09/2016, avec visite du site.
- Daniel PASQUIER souhaite qu'il soit inscrit au prochain ordre du jour du 20/06/2016 à 20 h 30, une motion de censure contre l'installation des compteurs Linky sur la commune.
- Plus aucune question à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 15.

Le Maire

J.POUGET.